

COLONISATION DES TOWNSHIPS.

Montréal, mardi 25 avril 1848.

M. le Rédacteur.—Le public canadien voudra bien me permettre de lui adresser une 1^{re} lettre sur la colonisation des townships. Le sujet n'est pas encore usé; notre but n'est pas encore, à beaucoup près, atteint. Nous en sommes encore, après toutes nos assemblées et tous nos longs discours, qu'au commencement de nos travaux. Le premier pas est maintenant fait, pas immense, sans doute; mais ce n'est toujours qu'un premier pas. Notre association fut-elle organisée dans toutes les campagnes, comme dans les deux grandes villes, aurait bien des obstacles à vaincre, avant que d'être en voie de se mettre à l'ouvrage.

Que l'on s'efforce seulement de compléter partout cette organisation. Il n'y a pas un moment à perdre. Les bons citoyens qui ont à cœur le succès de notre belle œuvre comprendront facilement de quelle importance vitale il doit être, pour nous, de voir chaque paroisse se réunir, sans délai, pour élire leurs comités locaux; et se mettre en rapport avec le comité central de chacun des deux grands districts entre lesquels se partage notre association. Je le répète, il n'y a pas un jour à perdre. Profitez des chances si heureuses de succès, que nous offrent les circonstances au milieu desquelles notre société vient de prendre naissance. Et rappelons-nous bien que jamais, en Canada, aucune association ne s'est vue, dès son apparition, entourée de plus de sympathies, ni de plus fortes et plus nombreuses garanties de protection de la part des autorités, de support de la part de la grande masse du peuple.

La compagnie des terres, par l'intermédiaire de M. Galt, nous cède les terres de Roxton, et toutes celles qui lui restent dans les townships, à des conditions que les plus difficiles trouveront bien avantageuses. Dirai-je que Son Excellence le gouverneur-général se montre très favorable à notre association, et pour preuve, elle vient de faire la noble donation de £20 à M. le trésorier-général? Il n'est pas besoin d'informer le pays que les membres de la nouvelle administration désirent vivement secondar nos efforts. Mais ce qui doit exciter le zèle de tout le monde, c'est l'espoir bien fondé que nous avons d'obtenir les terres de la couronne à des termes tels que quiconque n'en voudra pas profiter sera un insensé.

Voilà ce qu'il est bon que tout le monde sache dès à présent. J'ajouterai que parmi le clergé, comme parmi les laïques, tout homme qui est ami de son pays et de ses compatriotes n'hésitera pas à joindre sa voix à notre voix, et son zèle à nos efforts, pour assurer aux Canadiens-Français, à tout le Canada, les immenses, les inappréciables bienfaits d'un système de colonisation que tout conspire à faire réussir.

Si donc on m'a permis d'en appeler, avec la vivacité et la chaleur qui me sont naturelles, au patriotisme et à la religion de mes concitoyens, pour les stimuler, il y a deux mois, à s'associer pour mettre une digue au torrent de l'émigration du côté des Etats et du Haut-Canada; ou me pardonnera, à l'heure qu'il est, de m'adresser, avec toute l'énergie de mon âme, à leur amour pour leur patrie et leurs frères, afin de les engager à s'enrôler de suite dans les rangs de la nouvelle association.

Si la précipitation est dangereuse quand des obstacles temporaires s'opposent à l'exécution immédiate d'un dessin, les délais sont funestes dans une entreprise où le succès dépend d'une action prompte, universelle, énergique. L'enthousiasme populaire qui s'est manifesté en des occasions récentes, et qui dure encore dans les villes, n'aura fait que du mal, si on lui permet de se refroidir ou de s'éteindre, sans résultat pratique.

Je voudrais donc, tout en rendant compte de quelques retards inévitables que l'association a dû essayer, faire voir l'urgence nécessaire d'une action prompte et simultanée chez tous les amis de notre bonne cause.

Nous n'entendons, pour publier un programme de nos opérations prochaines, qu'une réponse quelconque à la requête présentée à Son Excellence par le comité central de régie. Cette réponse, nous en avons l'espoir, sera conforme à nos desirs, et en rapport avec les vues larges et généreuses d'un gouvernement libéral; les conditions auxquelles seront cédées les terres incultes de la compagnie de M. Galt seront publiées en même temps. De sorte que le printemps ne sera pas, avant que nous soyons à même de dire à tous les membres de l'association, quelles sont les localités dans le voisinage de Québec ou de Montréal où nous allons de suite former des établissements.

Un peu de patience donc, de la part de ceux dont l'ardeur devance des ressources peu assurées, de la marche nécessairement lente et embarrassée d'une société qui n'existe que depuis quelques jours! Un peu de patience, et nous aurons satisfait au zèle de nos amis et répondu aux objections de nos ennemis! Mais, s'il faut avoir cette louable patience, d'un côté; de l'autre, il faut mettre la plus grande ardeur à organiser les paroisses des campagnes. Quelque soit le poids de l'association des deux villes prises ensemble ou séparément, quand il s'agit d'obtenir de la législature ou de l'administration un concours effectif; combien plus puissante encore serait l'influence de cette association quand sa voix serait celle de tout le Bas-Canada? On ne résiste pas à la demande de toute une grande population quand cette demande est basée sur la justice, la libéralité, et les premiers principes de l'économie politique; quand cette demande est présentée par les représentants élus de cette même population.

Ainsi, c'est un devoir pour les Canadiens-français de s'organiser en toute hâte. Ils ont bien compris la profondeur de la plaie faite à leurs familles par ces émigrations annuelles de jeunes gens; l'entraînement dont je suis à présent témoin n'assure qu'ils sentent tout de même les avantages qui vont découler de notre association. Il ne s'agit que de nourrir, de fortifier cette sympathie pour notre œuvre.—Le clergé canadien, voyant combien notre projet peut promouvoir les intérêts de la religion et la prospérité de leur peuple, ne demandera pas mieux que de prêter à l'association

l'appui de son patriotisme, de ses lumières, et de son influence.

Dans votre prochaine feuille, je me propose de profiter de votre bonne volonté, M. le rédacteur, et de vous adresser quelques remarques qui pourront servir à mieux faire comprendre notre système pratique de colonisation. Occupé, comme je suis dans ce moment, à préparer pour la presse anglaise une brochure destinée à expliquer notre but et notre plan; et à dissiper les injustes préventions que l'on excite contre nous, je dois terminer ici cette lettre, et vous prier d'agréer la considération avec laquelle,

J'ai l'honneur d'être,
Votre dévoué serviteur,
B. O'REILLY,
Minerve.

AVIS.

LE SOUSSIGNÉ informe respectueusement Messieurs les Curés, MM. les Marguilliers et Syndics des Paroisses, qui voudront bien le favoriser qu'il entreprendra toutes espèces de PEINTURE D'EGLISE, dans le goût de celles de l'Evêché, telles qu'Arabesques, imitations de Fresques, Architecture, Bois, Marbre, etc. s'adresser à J. CASIMIR COURVILLE, rue Panet No. 72 Faubourg Québec, ou par lettres, franchises de poste à M. A. F. TRUDEAU, Grand Vicaire de la Cathédrale.
Montréal, 25 février 1848.—3f.

P. GENDRON, IMPRIMEUR.

No. 24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL
OFFRE ses plus sincères remerciements à ses amis et aux publicistes pour l'encouragement qu'il en a reçu, depuis qu'il a ouvert son atelier typographique, et prend la liberté de solliciter de nouveau leur patronage, qu'il s'efforcera de mériter par le soin qu'il apportera à l'exécution des ouvrages qui lui seront confiés.
On exécute à cette adresse, toutes sortes d'impressions telle que :
LIVRES, PAMPHLETS,
CATALOGUES, BILLETS D'ENTERREMENT,
CARTES D'ADRESSE, CIRCULAIRES,
CHÊQUES, POLICES D'ASSURANCE,
TRAITES, CARTES DE VISITES,
CONNAISSANCES, ANNONCES DE DILIGENCES,
PROGRAMMES DE SPECTACLES, ETC.

Le tout avec goût et célérité.
Tout le matériel de son établissement est neuf, acheté depuis cinq ou six mois seulement.
PRIX TRES-REDUITS.
6 novembre 1847.

THEO. HAMEL

PEINTRE D'HISTOIRE ET DE PORTRAITS.
L'HONNEUR d'annoncer aux citoyens de Montréal et au public en général, qu'il a établi son ATELIER dans la maison de M. BOULANGER, Rue Notre-Dame.
Ses ETUDES de PEINTURE seront visibles tous les jours depuis 9 HEURES A. M. jusqu'à 4 HEURES P. M.
Montréal, 14 décembre 1847.

LE VERITABLE PORTRAIT DE M. H. HUDON.

D'APRES UN DESSIN D'UNE RESEMBLANCE PARFAITE EXÉCUTÉ A ROUE, D'APRES NATURE.
LES SOUSSIGNÉS viennent de recevoir une gravure magnifique en FAC SIMILE du dessin ci-dessus.
L'acquisition du Portrait de ce pieux Prêtre et de ce bon citoyen que vient de perdre le pays, sera pour la plupart de nos compatriotes un doux souvenir de dévouement, de religion et de patriotisme.
Prix de chaque copie 25.
CHAPELEAU & LAMOTHE,
Vis-à-vis le Séminaire.

LE VERITABLE PORTRAIT DE S. S. PIERRE IX.

PEINT D'APRES NATURE, A ROUE, EN 1847, ET GRAVÉ SUR GRAND PAPIER DE CHINE de 28 pouces de haut sur 22 pouces de large!!
CETTE MAGNIFIQUE GRAVURE, copie fidèle d'un des plus beaux chef-d'œuvres de l'Ecole Italienne, sera BIENTOT mise en vente chez les Soussignés.
L'intérêt toujours croissant qui entoure aujourd'hui LE GRAND APOTRE DE L'EGLISE ET DE LA LIBERTÉ S. S. PIERRE IX ne peut qu'inspirer le plus vif désir de posséder le portrait d'un SI EXCELLENT PONTIFE.
Les grandes dimensions et le mérite artistique de cette gravure, lui méritent sans aucun doute, la première place dans les salons de nos concitoyens.
CHAPELEAU & LAMOTHE,
RUE NOTRE-DAME, VIS-A-VIS LE SÉMINAIRE.
Montréal, 19 novembre 1847.

ARCHITECTURE.

OHS. BAILLARGE, ARCHITECTE, au vieux Château St. Louis Haute-Ville Québec.

A VENDRE.

AU VILLAGE ST. PAUL, un EMPLACEMENT de 50 pieds du front sur 100 pied de profondeur, avec maison en pierre d'un étage et dépendances. S'adresser au village St. Paul à M. FRANÇOIS ARCHAMBAULT, et au village de l'Industrie à M. CHARLES GOUÉ.
Village St. Paul, 30 mars 1848.

CLOCHES D'EGLISES

LE SOUSSIGNÉ, ayant été dans l'habitude de faire venir de PARIS ou de LONDRES des cloches d'Eglise, a l'honneur de prévenir les Messieurs du Clergé qu'ils se chargeront de faire venir cet article, d'anciens poids qu'il pourront désirer.—Pour renseignements, s'adresser chez Messieurs E. & N. HUDON, Rue St. Paul.
LOUIS DE LAGRAVE

LIBRAIRIE CATHOLIQUE DE J. B. ROLLAND, 24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL.

On trouvera constamment à cette adresse toutes espèces de livres et fourniture d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières : le tout à des PRIX TRES-REDUITS.
Montréal, 21 octobre 1847.

Le Soussigné informe ses pratiques et le public en général, qu'il a de nouveau REDUIT SES PRIX et qu'il vendra les Livres d'Ecoles, etc., etc., etc., à des prix qui ne lui ont jamais été offerts. Voir ses prix avant de s'acheter ailleurs.
J. Bte. ROLLAND.
Montréal, 5 novembre 1847.

Librairie ECCLESIASTIQUE

Le soussigné ont l'honneur d'annoncer au public et à leur amis qu'ils viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Dame vis-à-vis le Séminaire, où, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé ils ont ouvert une Librairie sous le nom de LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE.
Ils ont constamment en main des Livres de Morale et de Religion, et tout ce qui est nécessaire aux Ecoles Chrétiennes. Ils espèrent que le patronage du public et particulièrement du clergé catholique ne leur fera pas défaut, vu la supériorité de leurs articles et l'excellence des ouvrages qui sortent de leur échoppe. Enfin ils feront tout en leur pouvoir pour satisfaire ceux qui les patroneront.
CHAPELEAU ET LAMOTHE.

AVIS

DANS la vue de reconnaître l'accueil bienveillant reçu jusqu'à ce jour par notre journal, et pour le mettre à la portée des moyens de toutes les classes, nous annonçons qu'à compter du PREMIER de MAI prochain, JOUR DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE, paraîtra le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, sous son format actuel, formant à la fin de l'année un superbe volume de 1,200 pages, sur la Religion, la Littérature, les Sciences, les Arts, les Nouvelles Politiques, etc., à raison de DOUZE CHÊLINS et DEMI par année, payables tous les six mois et d'avance.
Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition, l'abonnement sera de QUINZE chêlins courant, payables par semestre.
Toute personne qui nous procurera HUIT abonnés capables de payer aura droit de recevoir notre journal pour rien.
Nous prions toutes les personnes, amis de notre journal, de vouloir faire connaître le présent avis, dans leurs localités respectives; et les journaux qui échangeront avec nous, nous couvriront, en le reproduisant, un service que nous leur rendrons dans l'occasion.
On s'abonne chez MM. les Curés, A Québec, au bureau du Journal, No. 22, Rue Lacombe, et chez MM. J. & O. Crémazie, Libraires, No. 12, Rue la Fabrique, Haute-Ville.
A Montréal, chez E. R. Fabre, écrivain, No. 3, Rue St. Vincent.
STANISLAS DRAPEAU, PROPRIÉTAIRE.
Québec, 17 mars, 1848.

ORNEMENTS D'EGLISE.

VIS-A-VIS LE SEMINAIRE DE MONTREAL CHEZ MM. CHAPELEAU & LAMOTHE AGENTS DE J. C. ROBILARD DE NEW-YORK.

ANNONÇANT à MM. les Curés qu'il a transporté son fonds d'Ornements d'Eglise à l'adresse ci-dessus, le Soussigné vient aussi offrir ses remerciements bien respectueux aux Dames de l'Hôpital-Général, pour le succès si heureux qu'elles ont bien voulu mériter aux articles qui ont été en dépôt jusqu'à ce jour à leur Etablissement.
Au bon-vouloir et à l'Encouragement de MM. les Curés du Canada le Soussigné s'engage dès aujourd'hui à répondre en leur offrant à dater de ce jour

LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE MONTREAL.
L'Acheteur rencontrera toute la loyauté qui lui est due dans le prix de ces objets, où les progrès de la Dureté et de l'Argenture, surtout les imitations mettent en défi les plus habiles contrefaçons.
Chaque article sera GARANTI et à couvert de toute fausse représentation de qualité.
Enfin, la marchandise sera TOUJOURS FRAICHE et TOUJOURS A BON MARCHÉ.
L'Assortiment d'aujourd'hui consiste en une grande variété de CHASUBLES TOUT FAITES.

—AUSI—
CROIX DE CHASUBLES
EN DRAP D'OR avec broches à RELIEFS en or, argent et couleurs.
" DAMAS Blanc, Cramoisi, etc. etc. brochés tout en or.
" (couleurs assorties) " en or et couleurs.
GARNITURES DE CHAPES ET BANDES DE DALMATIQUES
EN drap d'or (imitation) à dessins très-riches et saillants.
" Damas brochés en or et couleurs.
" (assortis de couleurs) brochures riches, naires et de bas prix.
GARNITURES COMPLETES
N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et es Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes appareillées de dessins et offrent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.

ETOLES ET VOILES DE BENEDICTION.
Les Etoles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches. Les Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extrémités

ETOFFES ORNEMENTS.
Drap d'or à brochures très-riches en or, argent et couleurs (d'écus nouveaux).
Moire d'or à reflets riches et brillants.
Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs.
Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. du Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suivre de très-près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabriques de Paris et de Lyon.

ARGENTERIE D'EGLISE.
Le Soussigné attend très-prochainement un assortiment complet d'Oratoires Ciboirs Encensoirs Burettes etc.

N. B. Le Soussigné ne fait pas colporter d'Ornements d'Eglise dans les campagnes.
MM. les Curés qui désireraient faire venir des objets d'importation exprès (et pour leur propre compte), jouiront de tous les avantages possibles dans les prix de chaque article.
On voudra bien faire suivre ces ordres de toutes les explications nécessaires à éviter la moindre erreur, et les adresser à J. C. ROBILARD, No. 84, Cedar St. New-York.

ACADEMIE POUR LES JEUNES DEMOISELLES.

QUI sera ouverte à ST. JEAN DORCHESTER, district de Montréal le 15 octobre prochain, par les SOEURS si avantageusement connues de la Congrégation de Montréal.

Cette nouvelle Institution, comme toutes celles que dirigent les Soeurs de la Congrégation, comprendra dans son plan d'éducation, toutes les branches d'enseignements qui peuvent entrer dans l'éducation des enfants de toutes les classes de la société. Outre la lecture, l'écriture, l'arithmétique et la grammaire en langue française et anglaise; les autres branches d'une éducation complète, comme la géographie, l'histoire, la littérature, les ouvrages à l'aiguille de toute espèce, le dessin, la musique, etc. etc. seront enseignés dans ce nouvel établissement, aussitôt qu'il y aura un nombre suffisant d'élèves qui demanderont cette partie de l'enseignement, et qui seront prêtes à le recevoir.

Les jeunes personnes seront admises dans l'Institution sans aucune distinction de croyance religieuse, et elles y jouiront d'une entière liberté de conscience; cependant, à raison du bon ordre nécessaire dans une Institution de ce genre, toutes devront se conformer aux exercices du culte extérieur de la maison.

Les prix de la pension et de l'enseignement seront réduits; et on pourra les connaître en s'adressant à ces Dames à leur raison à St. Jean, le premier, ou après le premier octobre prochain. Les branches d'une éducation libérale et soignée, comme le dessin, la musique, etc., seront payées à part.

Pour l'habillement et le trousseau, on n'exige rien en particulier; cependant il serait bon de voir les Soeurs à ce sujet.
On ne prendra aucune pensionnaire pour moins de trois mois; et pour éviter le dérangement dans les classes, il n'y aura point d'autre vacance accordée aux élèves, que la vacance annuelle de quatre semaines, la fin de juillet, ou au commencement d'août.

A la fin de chaque année scolaire, il y aura un examen public, des prix et récompenses seront décernés aux élèves, qui se seront distingués par la bonne conduite, l'application et le succès.
St. Jean, août, 1847.

MANUEL DE TEMPERANCE, LE R. P. CHINIQUEY.

RELIÉ A L'USAGE DES ÉCOLES.
Se vend chez M. M. FABRE & CIE.
" " MM. CHAPELEAU & LAMOTHE.
" " A L'ÉVÊCHÉ.

THE PILOT And Journal of Commerce

Se publie le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI matin, au Bureau, No. 3, Place d'Armes, Montréal.—Souscription—CINQ PIASTRES par année.

The Weekly Pilot,
Se publie tous les VENDREDIS matins, pour les campagnes.—Souscription, TROIS PIASTRES par année.
W. H. HIGMAN & T. DONOGHUE, Imprimeurs, Éditeurs et Propriétaires.

Les livres et autres ouvrages d'imprimerie sont exécutés proprement à ce Bureau.
13 avril.

A VENDRE

LE SOUSSIGNÉ offre en vente, à des CONDITIONS TRES MODÉRÉES, les deux emplacements et la terre ci-après désignés, savoir:—

1^o UN EMPLACEMENT situé dans le village d'Industrie, paroisse de St. Charles Borromée, de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, dans le centre du village et dans un lieu très rapproché de l'Eglise, bâti de Maison, boulangerie, Laiterie, Grange, Hangar, Ecurie et autres Bâtimens; laquelle dite maison est des plus propres pour tenir un Hotel ou Maison de Pension, et occupé comme telle depuis quelques temps et étant à peu près de la meilleure situation pour ce genre de commerce.

2^o UN EMPLACEMENT situé au même lieu de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, sur la rue St. Pierre, aussi dans un lieu très rapproché de l'Eglise, avec les Bâtimens dessus construits, consistant en Maison, Ecurie et autres Bâtimens.

3^o UN terrain situé au même lieu de la contenance d'un arpent et trois perches de front, sur la profondeur qu'il y a à prendre de la rivière de l'Assomption à la ligne seigneuriale, aussi bâti de Maison Etable et autres Bâtimens.

Pour les conditions et plus amples informations, s'adresser à ANAT ROMCALD CHARRIER ECR. Avocat, No. 18 rue St. Vincent, ou au Soussigné, au Village d'Industrie.
ETIENNE PARTENAIS.
Montréal, 21 février 1848.—qj.

L'Avenir, JOURNAL PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DE LA JEUNESSE.

Paraît tous les samedis sous les auspices d'une société en commandite de jeunes gens.
L'abonnement est de 10c. par année payable d'avance.
On s'abonne à Montréal au bureau du journal No. 21 rue St. Vincent, à Québec chez M. S. Drapeau, agent, et aux Trois-Rivières chez M. P. Nourie, agent.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX.

LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI.
Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES payables d'avance, frais de poste à part.

Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois.
Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Melanges doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressés, francs de ports, à l'Éditeur des Melanges Religieux à Montréal.

—PRIX DES ANNONCES.
Six lignes et au-dessous, 1ère insertion, 20 2 6
Chaque insertion subséquente, 0 0 7
Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion, 0 0 4
Chaque insertion subséquente, 0 0 10
Au-dessus de dix lignes, [1ère insertion] chaque ligne, 0 0 4
Chaque insertion subséquente, par ligne, 0 0 1
Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire.
Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.
Montréal, MM. FABRE & CIE., Libraires
Trois-Rivières, VAL GUILLET, ECR. N. P.
Québec, M. D. MARTINEAU, Ptre. Vic.
St. Anne, M. F. PILOTE, Ptre. Direct.
Bureau des Melanges Religieux, troisième étage de la Maison d'École près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis.
JOS. RIVET & JOS. CHAPELEAU, PROPRIÉTAIRES ET IMPRIMEURS.